



Probleme de location gite

Par **amandineee**, le **03/04/2015** à **06:32**

Bonjour,

J'ai fait une demande de location de gite pour deux nuits même si je n'en voulais qu'une seule car le gite ne louai qu'à partir de deux nuits. Après avoir confirmation que le gite était libre deux nuits de suite j'ai envoyé un chèque d'acompte qu'ils ont reçu une semaine après, afin de valider ma réservation.

En réponse, j'ai un mail me confirmant la réception du chèque mais que ma location de deux nuits dans ce gite ne pouvait être possible car ils avaient reçu un chèque de location pour ces deux mêmes dates avant le mien.

Il me propose donc de dormir le premier jour de location dans leur gite que j'ai loué mais de passer la seconde nuit dans une de leur chambre d'hote en réduisant le prix de 30 €. Si je ne veux pas, ils me renverront le chèque d'acompte. Ont-il le droit de faire ça sachant que, lorsque je leur ai demandé la disponibilité de leur gite, celui-ci était libre et que sur leur site le calendrier de réservation n'affiche toujours aucune réservation aux dates que j'ai demandé ?

Merci.

Par **moisse**, le **03/04/2015** à **08:57**

Bonjour,

presque tous les loueurs ont le même comportement.

Pas d'argent, pas de réservation.

Pas de contrat signé=logement vacant.

En fait il n'est pas rare de rencontrer des gens qui effectuent plusieurs réservations et ne confirment en finalité qu'une seule.